

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 14 mai 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée l'avis de convocation ayant été signifié à chacun des membres du Conseil en date du 11 mai 2012 avant 20h30 par le directeur général tel qu'il appert de l'avis de convocation/signification versé aux archives de la Municipalité.

- **2327 – 2012 – Usine de filtration** – Congédiement;

Attendu les nombreux avis verbaux et écrits déposés auprès du salarié Roger Létourneau concernant la non exécution de tâches reliées à son travail;

Attendu du rapport présenté par le directeur général eu égard à certains événements qui se sont déroulés durant la dernière semaine d'avril;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard appuyée par le Conseiller Bernard Laroche :

De confirmer le congédiement de monsieur Roger Létourneau en date des présentes, les motifs de ce congédiement lui ayant déjà été communiqués dans une lettre signée par le directeur général et qu'en conséquence le directeur général soit autorisé de payer les sommes dues à titre de salaire et autres jusqu'en date des présentes.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**